

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE GABRE

L'an deux mille vingt-quatre, le trente mai, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEJEAN, Maire.

**Présents :** BALANSA Jean-Louis, BORDIN Fabrice, CARLES Monique, EYCHENNE Gilles, FOURNIÉ Arièle, LAFFONT Jacqueline, PAGÉS Nelly, SOUBIES Sébastien, SOULA Caroline, WIJNEN Wilm et DEJEAN Marie-Pierre (secrétaire de mairie).

**Secrétaire de séance :** LAFFONT Jacqueline

Monsieur Le Maire ouvre la séance.

1) **Approbation à l'unanimité du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 24 avril 2024**

2) **Attribution compensation voirie à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024**

Le conseil communautaire a voté une augmentation concernant le montant des attributions de compensation voirie, afin de prendre en compte l'accroissement du coût sur les dépenses de voirie et de contribution aux SDIS.

Pour la commune de Gabre, le montant s'élève à 2402 € annuels. Cette augmentation prend effet au 1<sup>er</sup> juillet 2024. Délibération prise.

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	PROCURATION : 0
-----------	------------	----------------	-----------------

3) **Virement de crédits :**

Pour donner suite à l'augmentation de l'attribution de compensation voirie 2024, la commune doit faire un virement de crédits. Le conseil municipal avait anticipé lors du vote du budget à hauteur de 1000 €, mais cela n'est pas suffisant, il faut rajouter 201 euros.

Pour cela, une diminution de crédit au compte 615 231 de 201 €, et une augmentation de crédit pour la même somme au compte 739 211. Délibération prise.

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	PROCURATION : 0
-----------	------------	----------------	-----------------

4) **constitution du bureau de vote pour les élections européennes :**

Le bureau de vote doit être tenu de huit heures à 18 heures :

08 heures – 10 heures : DEJEAN Jean Paul, SOULA Caroline, CAMPOURCY Juliette

10 heures – 12 heures : BALANSA Jean-Louis, BORDIN Fabrice, PAGES Nelly

12 heures – 14 heures : CARLES Monique, LAFFONT Jacqueline, WIJNEN Wilm

14 heures – 16 heures : FOURNIÉ Arièle, FOURNIÉ Robert, DE GRENIER Roger

16 heures – 18 heures : DEJEAN Jean Paul, EYCHENNE Gilles, SOUBIES Sébastien

5) **Devis travaux sous mandat :**

Élagage : 13400 €, trop cher. Le plus urgent est vers Gouazé, Jean-Louis BALANSA va se renseigner et voir pour le faire. Pour Rieutailhol, Mr WIJNEN va voir avec ses fils.

Gravier Rieutailhol : 3200 € Jean Louis BALANSA se propose d'effectuer le travail.

Goudronnage du chemin du Pontet d'en bas, le conseil souhaite avoir d'autre devis (voir NAUDIN).

6) **Projet d'achat terrain :**

Pour environ 800 m<sup>2</sup> pour réaliser l'assainissement de la salle communale. Le conseil propose

12 000 € soit 15 € le m<sup>2</sup>.

Les négociations sont à voir avec les vendeurs

**7) Fresque (devis location échafaudage)**

L'employé communal préfère peindre les murs de la mairie au rouleau, courant juillet.  
L'échafaudage sera loué chez Pyrénées location pour 5 jours à 215.14 €.

**8) Questions diverses :**

**Fissure église :** la commune est passée en catastrophe naturelle, le dossier a été envoyé à Groupama, pour expertise.

**Fosse de la Tour bouchée :** le SMDEA est venu la vider et déboucher les tuyaux

**Loyers impayés de Monsieur GROSPAUD :** montant impayé 2143 €. Cette personne peut faire une demande au Fonds Unique Habitat (FHU) qui se chargera de payer une partie la dette, et le reste par échelonnement. Il faut tenter une médiation, le diriger vers une assistante sociale pour étudier le cas.

Arièle et Jean-Louis se proposent de voir Monsieur GROSPAUD, pour lui indiquer les démarches à suivre.

**L'onduleur et la souris de l'ordinateur** de la mairie ont été changés suite à un dysfonctionnement, coût total de 227 €.

**Création d'une commission Lac de Mondély :** avoir au prochain conseil.

**Visite du Sénateur,** le 7 juin, à 14 heures.

Le conseil décide d'acheter une cafetière Senseo, et une bouilloire, ainsi que quelques courses diverses qui seront destinées à la salle communale.

LAFFONT Jacqueline  
Secrétaire de séance



DEJEAN Jean Paul  
Maire de Gabre

